



Ne lâchons pas ! Libération des militant-e-s d'Action directe !

Le 10 mai la cour spéciale présidée par le juge d'application des peines ayant compétence pour les dossiers dits "terroristes" décidait que Nathalie Ménigon, militante d'Action Directe, pouvait bénéficier d'un aménagement de peine, première étape vers la libération. Elle devait quitter le centre de détention de Bapaume le 22 mai. **Immédiatement, le Parquet faisait appel de cette décision.**

La chancellerie faisait état d'un "**dossier politiquement sensible**" alors que jamais, par ailleurs, le statut de prisonniers politiques n'a été reconnu à ces militants. C'est bien d'une décision politique dont il s'agit, d'une décision de justice de classe !

La cour spéciale a accordé l'aménagement de peine après vingt années de prison pendant lesquelles Nathalie a subi, comme ses camarades d'Action directe, des conditions d'incarcération particulièrement dures. Mais ces vingt années d'emprisonnement ont aussi été **vingt années de résistance, vingt années de combats**. Vingt années pendant lesquelles, en dépit du chantage au reniement, Nathalie Ménigon n'a jamais accepté de trahir son engagement et son identité de militante.

Aujourd'hui, toujours dans le camp du peuple, les prisonniers d'Action directe résistent encore, collectivement. Ils sont avec nous lors de tous les combats contre le pouvoir réactionnaire. Ils sont avec nous lorsque nous nous mobilisons sur une base de lutte de classe. Ils sont avec nous lorsque nous sommes dans la rue. Nous devons être avec eux pour le combat pour leur libération, comme Joëlle Aubron l'a été de toutes ses forces.

Le 28 juin 2007 à 13H30, Nathalie Ménigon comparaitra en appel pour sa demande de libération conditionnelle. **Ces prochains jours sont décisifs !** La décision sera rendue avant le 10 juillet. Mobilisons-nous pour que la porte qui vient de s'entrouvrir ne se referme pas. Il y va de la liberté de Nathalie et des camarades d'Action directe toujours emprisonnés.

Lors du dernier rassemblement le 19 mai devant la prison de Bapaume, Nathalie nous transmettait ce message : « **Ne lâchez pas ! On a attrapé la queue de la baleine, il ne nous reste plus qu'à monter dessus pour cheminer tous ensemble. Liberté et Combat !** »

Ne lâchons pas !

Pour la libération de **Nathalie Ménigon, Georges Cipriani, Jean-Marc Rouillan, Régis Schleicher** venez nombreux :

- * Au **rassemblement** devant l'Administration pénitentiaire le **jeudi 7 juin 2007**. Rendez-vous à partir de 18 h, carrefour rue de la Verrerie - rue du Renard, métro Hôtel-de-Ville.
- * Au **meeting** pour la libération de Nathalie Ménigon et des prisonniers d'Action directe le **vendredi 22 juin**, 6 jours avant l'audience d'appel. Meeting à 20 heures, Salle Bruxelles (250 places) au FIAP, 30 rue Cabanis 75014, Métro Glacière.
- * Au **rassemblement** devant la prison de Bapaume le **samedi 23 juin** à 15 heures (Bapaume, Chemin des Anzacs). Renseignement pour les départs collectifs sur <http://nlpf.samizdat.net>

Juin 2007

Collectif "Ne laissons pas faire !" - <http://nlpf.samizdat.net> - e-mail : nlpf@samizdat.net



Ne lâchons pas ! Libération des militant-e-s d'Action directe !

Le 10 mai la cour spéciale présidée par le juge d'application des peines ayant compétence pour les dossiers dits "terroristes" décidait que Nathalie Ménigon, militante d'Action Directe, pouvait bénéficier d'un aménagement de peine, première étape vers la libération. Elle devait quitter le centre de détention de Bapaume le 22 mai. **Immédiatement, le Parquet faisait appel de cette décision.**

La chancellerie faisait état d'un "**dossier politiquement sensible**" alors que jamais, par ailleurs, le statut de prisonniers politiques n'a été reconnu à ces militants. C'est bien d'une décision politique dont il s'agit, d'une décision de justice de classe !

La cour spéciale a accordé l'aménagement de peine après vingt années de prison pendant lesquelles Nathalie a subi, comme ses camarades d'Action directe, des conditions d'incarcération particulièrement dures. Mais ces vingt années d'emprisonnement ont aussi été **vingt années de résistance, vingt années de combats**. Vingt années pendant lesquelles, en dépit du chantage au reniement, Nathalie Ménigon n'a jamais accepté de trahir son engagement et son identité de militante.

Aujourd'hui, toujours dans le camp du peuple, les prisonniers d'Action directe résistent encore, collectivement. Ils sont avec nous lors de tous les combats contre le pouvoir réactionnaire. Ils sont avec nous lorsque nous nous mobilisons sur une base de lutte de classe. Ils sont avec nous lorsque nous sommes dans la rue. Nous devons être avec eux pour le combat pour leur libération, comme Joëlle Aubron l'a été de toutes ses forces.

Le 28 juin 2007 à 13H30, Nathalie Ménigon comparaitra en appel pour sa demande de libération conditionnelle. **Ces prochains jours sont décisifs !** La décision sera rendue avant le 10 juillet. Mobilisons-nous pour que la porte qui vient de s'entrouvrir ne se referme pas. Il y va de la liberté de Nathalie et des camarades d'Action directe toujours emprisonnés.

Lors du dernier rassemblement le 19 mai devant la prison de Bapaume, Nathalie nous transmettait ce message : « **Ne lâchez pas ! On a attrapé la queue de la baleine, il ne nous reste plus qu'à monter dessus pour cheminer tous ensemble. Liberté et Combat !** »

Ne lâchons pas !

Pour la libération de **Nathalie Ménigon, Georges Cipriani, Jean-Marc Rouillan, Régis Schleicher** venez nombreux :

- * Au **rassemblement** devant l'Administration pénitentiaire le **jeudi 7 juin 2007**. Rendez-vous à partir de 18 h, carrefour rue de la Verrerie - rue du Renard, métro Hôtel-de-Ville.
- * Au **meeting** pour la libération de Nathalie Ménigon et des prisonniers d'Action directe le **vendredi 22 juin**, 6 jours avant l'audience d'appel. Meeting à 20 heures, Salle Bruxelles (250 places) au FIAP, 30 rue Cabanis 75014, Métro Glacière.
- * Au **rassemblement** devant la prison de Bapaume le **samedi 23 juin** à 15 heures (Bapaume, Chemin des Anzacs). Renseignement pour les départs collectifs sur <http://nlpf.samizdat.net>

Juin 2007

Collectif "Ne laissons pas faire !" - <http://nlpf.samizdat.net> - e-mail : nlpf@samizdat.net